Dijon, le 22 mai 2025

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Stratégie Régionale Sport-Santé 2020-2024 : De bons résultats en Bourgogne-Franche-Comté

**Co-pilotée par l’ARS et la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports, avec l’appui du Conseil régional et du Réseau Sport Santé, la Stratégie Régionale Sport-Santé 2020-2024 a bénéficié de la contribution des acteurs du sport et de la santé, pour promouvoir l’activité physique comme levier essentiel d’amélioration de la santé en Bourgogne-Franche-Comté.**

L’activité physique constitue un **déterminant majeur de l’état de santé** des individus et des populations à tous les âges de la vie, dont les bienfaits sont largement prouvés en termes de prévention et de prise en charge des maladies chroniques (diabète, cancer, obésité, pathologies cardio-vasculaires, etc.).

Reconnue comme **thérapeutique non médicamenteuse** par la Haute Autorité de Santé depuis 2011, l’activité physique et sportive améliore la qualité de vie des patients, en particulier ceux atteints d’affections de longue durée, qui concernent aujourd’hui **plus de 11 millions de personnes en France**.

Pourtant, **95 % des adultes en France** n’atteignent pas les recommandations de l’OMS en matière d’activité physique et **1 Français sur 2 ne pratique jamais de sport.** En Bourgogne-Franche-Comté, les constats sont similaires : **près d’un tiers des adultes** se trouvent en situation d’activité insuffisante.

La sédentarité, qui constitue aujourd’hui la **4ᵉ cause de mortalité dans le monde**, est quant à elle responsable de plus de **50 000 décès par an en France**

Dans la continuité du Plan régional Sport-Santé-Bien-être de Bourgogne Franche-Comté (2016-2020), la région s’est engagée **en 2020** dans la construction d’une nouvelle stratégie ambitieuse de promotion de l’activité physique et sportive et de l’activité physique adaptée (APA) afin de mieux répondre aux enjeux de prévention et de santé publique.

**Une ambition claire : promouvoir la santé par l’activité physique**

La Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) 2020-2024 vise à **promouvoir l’activité physique et sportive,** **lutter** **contre la sédentarité** et **développer l’offre et le recours à l’activité physique adaptée (APA)** et s’inscrit dans les orientations de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024.

La SRSS est déclinée en 31 actions, regroupées autour de deux grands axes :

* Axe 1 : Promouvoir la santé et le bien-être par l’activité physique et sportive ;
* Axe 2 : Développer l’offre et le recours à l’activité physique adaptée à des fins thérapeutiques.

**Un bilan chiffré qui illustre une dynamique régionale**

En quatre ans, la stratégie régionale a permis des avancées majeures, avec une couverture territoriale renforcée et des résultats mesurables sur l’ensemble du territoire.

En 2024, **4 674 personnes ont ainsi bénéficié du dispositif de sport sur ordonnance PASS**, le Parcours d’Accompagnement Sportif pour la Santé, avec **1 929 médecins** qui prescrivent désormais de l’activité physique adaptée en Bourgogne-Franche-Comté. La région compte aussi **409 structures** sport-santé référencées sur [**la plateforme EsPASS**](https://www.espass-bfc.fr/) et [**22 Maisons Sport-Santé**](https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/les-maisons-sport-sante-en-bourgogne-franche-comte) implantées dans tous les départements.

**Une diversité de publics touchés**

La stratégie a permis de toucher un large éventail de publics grâce à des actions adaptées :

* **14 900 seniors** ont participé aux ateliers Bons Jours ;
* **2 730 élèves** ont été sensibilisés via le programme Crokybouge ;
* **1 207 salariés** ont participé au défi « Tous à pied » 2024 en entreprise.

D’autres initiatives ont visé le milieu scolaire (ICAPS\*…), les entreprises (guides et programmes sport-santé), les seniors (programmes en EHPAD, référentiels APA), ainsi que les personnes en situation de handicap, de précarité ou vivant avec une maladie chronique.

**Une intégration progressive dans les parcours de soins**

Le dispositif PASS sport sur ordonnance s’impose désormais comme un outil structurant dans les parcours de santé :

* **689 créneaux thérapeutiques** sont disponibles dans les structures partenaires ;
* **152 structures sportives** sont conventionnées.

**Une mobilisation collective et des outils mutualisés**

Cette dynamique n’aurait pu voir le jour sans l’implication conjointe des **institutions** (ARS, DRAJES, Rectorat, URPS/unions régionales des professionnels de santé), des **professionnels du sport, de la santé et du secteur social**, des **collectivités locales**, des **établissements de santé**, et du **tissu associatif**.

Des outils communs comme la plateforme **EsPASS**, des **référentiels thématiques** et des **formations** ont permis de structurer et de professionnaliser l’ensemble des acteurs régionaux engagés pour faire de l’activité physique un véritable levier de santé pour tous.

**Perspectives**

À la suite de la publication de la **nouvelle stratégie nationale Sport-Santé attendue en 2025**, une **stratégie régionale renouvelée** sera élaborée, pour prolonger et amplifier la dynamique engagée en Bourgogne-Franche-Comté.

Ensemble, poursuivons notre mobilisation   
en faveur du sport santé !

**En savoir plus**

Retrouvez la synthèse de cette stratégie sur le site ARS Bourgogne-Franche-Comté :

[Stratégie régionale Sport Santé Bourgogne-Franche-Comté 2020-2024 | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/strategie-regionale-sport-sante-bourgogne-franche-comte-2020-2024)

\*ICAPS : Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité.